



# Formation Spécialisée du 6 juillet 2023

## DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Dans le contexte social de ces derniers jours, de nombreux actes de vandalismes ont eu lieu, impactant les commerçants, les symboles de l'État et notamment les services de la DGFIP. De nombreux CFP ont été pris pour cible. La violence de ces actes envers les services publics est intolérable.

Nous tenons ici à apporter tout notre soutien à nos collègues qui, outre d'éventuelles conséquences psychologiques, vont devoir exercer leurs missions dans des conditions précaires et cela, dans une période plus que chargée.

Chargée, en effet. Car que dire du capharnaüm de la campagne déclarative ?

Où est donc passée la baisse de fréquentation des accueils, tous canaux confondus, promis par le NRP, la dématérialisation, le PAS, la déclaration automatique ?

A priori, ce n'est pas encore pour cette année...

Monsieur le Président, c'est peu de dire que les agents des SIP, des SIE, du SDIF sont épuisés...

En effet, avec la campagne ITC dès janvier, GMBI ensuite, la campagne IR, la prolongation de GMBI et la campagne des avis dès la mi-août jusqu'à mi-décembre, les collègues sont et seront à flux tendus et même en surcharge permanente tout au long de 2023, sans discontinuer et sans aucun répit.

En effet, malgré l'engagement des personnels qui s'épuisent depuis des semaines, dans des services déjà affaiblis en effectifs, ces services sont sous l'eau. Le déploiement de ce nouvel applicatif **GMBI**, que l'on nous envierait, a réussi l'exploit **de transférer le travail aux usagers tout en accroissant démesurément la charge de travail des agents.**

Et que dire des répercussions causées auprès de nos publics !

Le choix du couplage de la mise en œuvre de GMBI avec la campagne déclarative de l'impôt sur le revenu, sans compter les communications égrenant un compte à rebours ou agitant la menace d'une amende, ont semé la panique chez les propriétaires, accueillis dans des conditions parfois indécentes, et alimentant des files d'attente d'une ampleur inhabituelle.

Les usagers ne comprennent ni le comment, ni le pourquoi de la chose. Le nombre de e-contacts en attente de traitement ne cesse d'augmenter, les accueils téléphoniques explosent.

L'usager n'est pas au cœur du fonctionnement du service.

Il est dehors, pendant des heures, à attendre son tour !!!

Tout cela n'a pas grand-chose à voir avec le service public républicain de proximité...

Quelle sorte de Service Public est-ce là ?

En tout cas pas celui que **FO** défend et sûrement pas celui que sont en droit d'attendre les usagers qui n'en ont clairement pas pour leurs impôts.

Quelle image cela donne-t-il de notre administration ?

Après ce naufrage, osez-vous encore nous parler de marque employeur, d'attractivité ?

Et que dire de la déconnexion totale (encore) de la DG et de sa communication sur Ulysse (le 16 juin!) : « GMBI et GESLOC sont entrés dans le quotidien des services fonciers », et « le rythme de croisière est enclenché ».

La DG aurait dû prévenir que la croisière se faisait à bord du Costa Concordia...

L'annonce du report de la date limite des déclarations est bien tardive et cache mal que

**les agents des finances publiques ont été sciemment envoyés au casse-pipe.**

Pourtant **FO-DGFIP** avait depuis longtemps alerté et tiré la sonnette d'alarme !

Car il ne s'agit pas d'une « surestimation de la notoriété de l'obligation », ou d'un simple problème d'organisation, il ne s'agit pas à ce stade de faire des réponses d'attente (et de perdre ainsi toute possibilité de suivi) ou de supprimer des e-contacts en masse parce que trop anciens afin de faire remonter les statistiques, mais bien de donner aux agents (ainsi qu'aux usagers) la possibilité de sortir de ce **cauchemar**.

Il faut pouvoir traiter les demandes, rectifier les informations erronées afin de ne pas augmenter excessivement le nombre de réclamations contentieuses !

Comment les agents vont-ils pouvoir faire face à une campagne d'impôts fonciers qui s'annonce plus que difficile ? Comment vont-ils tenir ?

**Il est de votre ressort d'assurer la sécurité physique et mentale des agents varois, ainsi que de mettre en œuvre les mesures propres à les préserver.**

Comme d'habitude, les décisions sont prises sans concertation, sans écoute, sans estimation véritable des conséquences et **ce sont les agents qui trinquent !**

Un **droit d'alerte** est donc déposé par l'ensemble des organisations syndicales varoises présentes ce jour.

Monsieur le président, la situation n'a jamais été aussi tendue dans ces services. Et ce ne sont pas quelques mots, saluant « particulièrement l'implication sans faille de l'ensemble des agents fortement mobilisés pour accompagner les usagers dans l'accomplissement de cette nouvelle obligation déclarative », ou l'octroi de quelques vacataires, qui résoudront les problèmes !

D'autant que l'envoi des nouvelles relances ne va pas apaiser la situation !

Mais qu'importe ! Ce n'est qu'un pic. Tout cela se calmera, n'est-ce pas ?

Tout comme le déport de l'accueil des usagers de Var amendes (factuel et vérifié dans le 06, que vous prenez facilement comme exemple), déport qui s'effectuera inévitablement puisque vous persistez dans votre volonté de fermer la caisse et l'accueil physique généraliste...

Alors, là encore, les agents (encadrement compris évidemment!) devront gérer...

Ce leitmotiv devient épuisant. Les agents ne sont pas là pour palier les carences de notre administration.

Et que dire de leur sécurité ? Nous avons cru comprendre, sûrement à tort, que ce point était une priorité pour le ministre.

Dans le cadre de cette Formation Spécialisée (FS), un autre point important est à aborder : celui des personnes présentant une RQTH (reconnaissance de travailleur handicapé).

Nous savons que vous êtes attentifs à leur situation. Le handicap n'est pas toujours visible, et les agents ne veulent pas toujours exposer leur situation, qui relève, nous le rappelons, de la sphère privée. Ils craignent aussi parfois une certaine stigmatisation, ou des réflexions...

Cependant, lors d'exercices d'évacuation, outre les problèmes d'alarmes inaudibles, il a été constaté que des personnes ayant des difficultés à se déplacer n'étaient pas identifiées comme telles, et qu'aucun espace sécurisé n'était prévu.

Même si ce point n'est pas à l'ordre du jour de cette FS, il est primordial qu'un protocole soit établi et que les personnes présentant des difficultés à se mouvoir soient régulièrement recensées.

Enfin, même si cela n'est qu'un épiphénomène, nous ne pourrions terminer cette déclaration liminaire sans faire référence à la « formation » dispensée aux élus de la FS et plus particulièrement au Webinaire du 26 mai dernier.

Il est impossible de qualifier cette séance de véritable formation ou de table ronde.

Outre l'accumulation de problèmes techniques, cette autocongratulation n'aura apporté que peu de réelles informations !

